

**Zeitschrift:** Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire =  
Rivista storica svizzera

**Band:** 49 (1999)

**Heft:** 2

**Buchbesprechung:** La noblesse au royaume de France de Philippe le Bel à Louis XII.  
Essai de synthèse [Philippe Contamine]

**Autor:** Tribolet, Maurice de

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 22.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

verdeutlichen, wie genau die päpstlichen Bestätigungen im Einzelfall überprüft werden müssen. Die Überlegungen Poecks zur Frage, welche Nachweise Cluny über seine Ansprüche beibringen musste, ehe diese in päpstliche Besitzlisten Aufnahme fanden, sind deshalb von grösster Bedeutung. Umgekehrt sind auch Fälle häufig, in denen bereits lange zuvor erfolgte Erwerbungen erst später päpstliche Bestätigung erlangten. Als «Schweizer» Beispiel wäre etwa Bevaix zu nennen, das bereits 998 gegründet und an Abt Odilo von Cluny übergeben wurde (*Helvetia Sacra*, S. 567), aber erst 1125 durch Papst Honorius II. erstmals im Besitze Clunys bestätigt wurde. Auch das Scheitern von Eingliederungen in den Verband lässt sich am Auftauchen und Verschwinden von Klosternamen in den päpstlichen Listen verfolgen. Die oft ausführlichen Erörterungen der Einzelfälle einerseits, der unterschiedlichen Formen der Listen in den Papstprivilegien andererseits ermöglichen es Poeck, auch zum Selbstverständnis Clunys von seinem Klosterverband vorzustossen, der unter Abt Hugo bereits hierarchisch gestuft mit regionalen Unterzentren erscheint. Seit dem Ende des 11. und im 12. Jahrhundert entwickelten sich Priorate zu Mittelpunkten von Unterprioraten, bildeten mit diesen kleine Klostersgemeinschaften, wie dies auch im Gebiet der Schweiz beobachtet wurde. Zur Darstellung des cluniazensischen Gemeinschaftsbewusstseins macht Poeck die durch die Schule Joachim Wollaschs breit vorangetriebene Erforschung der Memorialüberlieferung fruchtbar. Der zweite Teil des Buches bringt ein umfangreiches Corpus aller nach den Ergebnissen der Untersuchung im Hochmittelalter zum cluniazensischen Verband zu rechnenden Klöster mit Angaben zur geographischen Lage, zu päpstlichen Bestätigungen, Umständen der Gründung oder des Erwerbs, Gebetsgedenken und Visitation. Das Buch wird für die künftige Forschung zum cluniazensischen Klosterverband in dieser Zeit unentbehrliche Grundlage sein.

*Hans-Jörg Gilomen, Zürich*

**Philippe Contamine: La noblesse au royaume de France de Philippe le Bel à Louis XII. Essai de synthèse.** Paris, Presses Universitaires de France, 1997, 386 p. (Collection Moyen Age).

Composante essentielle de la société d'ordres médiévale, la noblesse exerce encore de nos jours, ainsi que le relève l'auteur à juste titre, une fascination ambiguë sur un public assez large et acquis à l'idéal démocratique; dans le domaine scientifique, l'intérêt pour ce sujet n'est pas moins grand et surtout en Suisse, où dès la bataille de Sempach (1386), les Confédérés se définirent par rapport à la noblesse, en affirmant que l'ordre des paysans avait remplacé celui de la noblesse: c'est dire que la substantielle synthèse de Philippe Contamine vient à son heure et constitue une excellente introduction à un problème délicat. Largement fondé sur les textes et les travaux les plus récents, le présent ouvrage aborde tous les aspects de la noblesse en France à la fin du Moyen Age, en insistant avec raison sur la ligne de partage qui oppose les non-nobles aux nobles, car telle est bien la réalité juridique et sociale de l'époque; se refusant à juste titre de proposer une définition réductrice de la noblesse, tant il est vrai que cet ordre se laisse plutôt appréhender par l'énumération de ses privilèges et un mode de vie noble qui exigeait que l'on vécût noblement, en vivant des revenus de sa fortune et non de son travail; le statut de noble implique aussi que l'on fût exempt d'impôts, ce genre de vie étant organiquement lié à la guerre et à ses exigences.

Dans cette perspective, le contraste entre noble et non-libre est saisissant dans la mesure où le noble se déplace beaucoup, alors que le non-libre est attaché à la glèbe et ne doit pas le service militaire. Le genre de mode de vie noble et ses aspects culturels et moraux sont parfaitement décrits, et l'on relèvera avec intérêt que les jeux d'argent étaient déconseillés aux nobles: il est utile de remarquer à cet égard que, dans les années 1480, le comte de Neuchâtel Rodolphe de Hochberg proscrit tout endettement. Bien que l'auteur n'aborde pas l'étude des noblesses étrangères, il faut cependant vivement recommander la lecture de cet ouvrage stimulant à tous les chercheurs s'intéressant à la noblesse médiévale.

Maurice de Tribolet, Auvergnier

Jacques Verger: **Les gens de savoir en Europe à la fin du Moyen Age**. Paris, P.U.F., 1997, 240 p., (Moyen Age).

Après avoir consacré l'essentiel de ses travaux aux universités<sup>1</sup>, Jacques Verger nous propose de porter notre regard sur ceux qu'il appelle les «gens de savoir» aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. Cette notion, qui ne rencontre d'équivalent ni dans la langue médiévale (*clericus, magister*) ni dans la terminologie moderne (intellectuels, *Gelahrten*), concerne des personnes ayant «la maîtrise d'un certain niveau de connaissances» débouchant sur des compétences pratiques reconnues par la société environnante (p. 3). Pour en dégager le profil, l'auteur s'en est tenu à trois étapes visant à déterminer quelle était leur culture et leur formation, leurs fonctions dans la société et enfin si nous avons affaire à un groupe social qui a pris conscience de soi pendant qu'il était en voie de constitution.

Les deux piliers de la culture des gens de savoir sont le latin et Aristote. Le latin entre en compétition avec les langues vernaculaires puisqu'il s'immisce de plus en plus dans les domaines administratif et juridique. La diglossie des gens de savoir s'en trouve renforcée: ils dominent les registres vernaculaire et savant. Si le latin reste la langue de l'enseignement et de la mémoire, son utilisation dans les actes administratifs ou notariés diminue de manière spectaculaire. L'aristotélisme quant à lui est à comprendre comme une koïnè: un système logique qui forme le cadre commun dans lequel a lieu la réflexion.

Les universités sont l'une des bases de cet enseignement. C'est pour l'auteur l'occasion de nous présenter un travail de synthèse sur ce sujet, tout en remettant en question certaines appréciations historiographiques, comme celle du déclin des universités aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. Pour J. Verger, le XIV<sup>e</sup> siècle marque l'apogée des universités médiévales, aussi bien en terme de rayonnement intellectuel que d'effectifs, d'autonomie et d'autorité doctrinale. Si elles rechignent à répondre aux aspirations qui feront l'humanisme, l'augmentation du nombre d'universités (environ 60 en 1500) et de facultés montre que leur enseignement n'est pas délaissé.

A la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, les anciens collèges que sont la Sorbonne ou le collège de Navarre voient apparaître, probablement sous l'impulsion des *studia* des ordres Mendicants, de nouveaux établissements. Au nord de l'Europe, les frères de la Vie Commune prônent une vie religieuse plus introvertie s'appuyant sur une lecture

1 Pour n'en citer que quelques-uns: Jacques Verger: *Les universités au Moyen Age*, Paris, PUF, 1973; (éd.), *Histoire des universités en France*, Toulouse, Privat, 1986; *L'amour castré, histoire d'Héloïse et Abélard*, Paris, Hermann Ed. des sciences et des arts, 1996; *La renaissance du XII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Cerf, 1996; *L'essor des universités au XIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Cerf, 1997.